



MD2M

2024 - 2025

MD2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La formation clinique théorique se poursuit sur l'ensemble du master. Elle est organisée au sein de secteurs, qui intègrent les différentes spécialités, pour couvrir tous les aspects de la prise en charge d'une pathologie, depuis l'anamnèse jusqu'au traitement. Les stages débutent lors des deux premiers blocs à raison de 12 semaines pour chacun. Durant les stages, sont organisées des journées de retour dédiées à l'apprentissage de la démarche clinique et au développement des compétences éthiques, sociétales et relationnelles. Le troisième bloc annuel de master est dédié aux stages, couvrant une période de 36 semaines, et comprenant également des journées de retour, la défense du travail de fin d'études, l'examen de synthèse et la préparation des concours. Sur l'ensemble des 3 blocs du master, les étudiants sont en stage durant 60 semaines.

L'étudiant devra être capable :

- de conduire un raisonnement clinique (démarche diagnostique) ;
- de définir la prise en charge et l'attitude thérapeutique, de les argumenter et d'en planifier le suivi ;
- d'identifier les situations d'urgence et d'en assurer la prise en charge initiale ;
- d'effectuer certains gestes techniques en toute sécurité et dans le respect du patient.

Votre profil

Vous

- souhaitez maîtriser les compétences cliniques et thérapeutiques qui vous permettront d'aborder la formation spécialisée de votre choix ;
- voulez être capable d'établir une relation adéquate avec vos patients et les autres interlocuteurs du domaine de la santé ;
- êtes attentif à développer une bonne pratique de la médecine, soucieuse des principes éthiques et déontologiques et dans leu vous permettront d'ab

MD2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du master en médecine, l'étudiant maîtrisera les compétences cliniques et thérapeutiques lui permettant d'aborder la formation spécialisée.

En particulier :

- il maîtrisera la démarche diagnostique (raisonnement clinique)
- il sera capable de définir une attitude thérapeutique, de l'argumenter et d'en planifier le suivi
- il sera capable d'identifier les situations d'urgence et d'en assurer la prise en charge initiale
- il sera capable d'effectuer certains gestes techniques en toute sécurité et dans le respect du patient

En outre, il témoignera de la capacité :

- d'établir une relation adéquate avec les patients : en particulier, il sera apte à informer les patients et leurs familles en termes simples et compréhensibles, pour mieux les associer aux décisions qui les concernent
- de conduire une « bonne pratique » de la médecine, c'est-à-dire une pratique :
 - respectant les règles légales, déontologiques, ainsi que les principes éthiques
 - soucieuse du coût et des modalités de financement des prescriptions
- d'actualiser ses connaissances et ses compétences, nécessaires à la prestation de soins de qualité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1.

Développer un esprit/démarche scientifique :

- Intégrer les connaissances essentielles des sciences fondamentales, biomédicales, biopsychosociales, techniques et cliniques à une pratique médicale efficace,
- Reconnaître les structures, fonctions ou comportements physiologiques et/ou pathologiques en fonction de l'âge, de l'état de santé et de la situation du patient,
- Appliquer ces connaissances à m [(- 0 p22cge.apa programme, le di 3nemen-ne Lntiel, et da40 ula démarche lanalyieuresprati351.)] TJ 1 0 0 -136133

- Traiter la douleur et soulager la détresse
- Proposer le plan de traitement multidisciplinaire le plus approprié, en planifier les séquences, négocier un plan de traitement et le suivi avec le patient et éventuellement son entourage
- Planifier le suivi du traitement et en évaluer son efficacité,
- Adresser le patient à un collègue ou un spécialiste lorsque c'est approprié (dentiste, médecin spécialisé, psychologue, kinésithérapeute, ...).
- Assurer la gestion des affections chroniques en partenariat avec le patient
- Négocier une abstention thérapeutique

4.

Gérer la relation au patient :

- Prendre en charge de manière appropriée le stress, que ce soit celui du patient ou le sien,
- Identifier les attentes du patient en termes de besoins et de demandes en faisant preuve d'écoute active (en ce y compris les qualités humaines d'empathie et de compassion),
- Communiquer, dans un degré de complexité approprié et adapté, avec le patient pour lui exposer les possibilités thérapeutiques et lui détailler les tenants et aboutissants, dont l'impact financier, de chaque option,
- Communiquer une mauvaise nouvelle
- Respecter les droits du patient, en particulier en appliquant les règles de confidentialité et du consentement éclairé,
- Identifier les facteurs psycho-médicosociaux provoquant et/ou perpétuant une maladie ou un dysfonctionnement voire une autre pathologie et au besoin diriger le patient à une personne compétente,
- Communiquer avec le patient dans une seconde langue.

5.

Fonctionner dans une équipe :

- Inscrire son action dans une équipe pluridisciplinaire en respectant la hiérarchie, les différents rôles / fonctions de chacun des acteurs et l'organisation de l'institution,
- Fournir des informations à propos de ses connaissances, ses diagnostics, ses propositions de traitements, dans un degré de complexité approprié et adapté (type de vocabulaire, quantités d'informations, ...),
- Connaître ses compétences et les limites de sa propre expertise ainsi que celles d'autres professionnels de la santé,
- Collaborer avec d'autres professionnels pour promouvoir la gestion efficiente des moyens cliniques limités.

6.

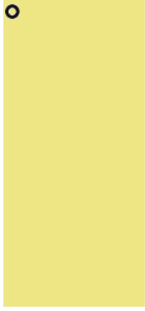
Agir de manière éthique, sociale et responsable :

- Situer son action dans le système de santé et tenir compte des enjeux sociétaux et économiques,
- Connaître et respecter les aspects déontologiques et légaux relatifs au traitement médical, à la confidentialité et à l'erreur médicale,
- Développer une pratique professionnelle socialement responsable, morale et éthique,
- Connaître et régler les conflits d'intérêts qui surviennent dans l'exercice de ses fonctions et de son activité professionnelle,
- Gérer l'organisation d'un cabinet (informatique, hygiène, surface exploitable, équipe, gestion de dossier,...) et sa comptabilité ; utiliser judicieusement les moyens mis à disposition dans un cadre hospitalier.

7.

Apprendre et s'améliorer tout au long de la vie :

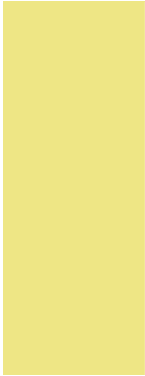
- Identifier ses acquis d'apprentissages pour constituer un parcours complémentaire de formation (formel ou informel) en fonction de ses besoins et de ses intérêts,
 - Etre capable de rechercher et d'analyser de manière critique de nouvelles informations
 - Respecter les recommandations scientifiques, promouvoir la recherche, créer de nouvelles connaissances et assurer leur bonne utilisation,
 - Contribuer à l'amélioration constante de la qualité des soins de manière individuelle et par le biais de son association professionnelle.
-




● WMDS2215







| | | | | Bloc annuel | | |
|------------|--|--|--|-------------|---|---|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| ⌘ WMED2346 | Séminaires de soins intensifs: le patient critique | Christophe Beauloye Mélanie Dechamps Thierry Detaille Laurent Houtekie Isabelle Michaux Virginie Montiel (coord.) Xavier Wittebole | [q2] [20h] [2 Crédits]  | | x | x |
| ⌘ WMED2840 | | | | | | |

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

Pas d'accès.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Le master en médecine n'est pas accessible aux diplômés de 2ème cycle non universitaire.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Ceci étant, le master en médecine n'est pas accessible selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Pour les titulaires d'un diplôme de médecin hors union européenne, l'accès au master en médecine est conditionné à la réussite du concours d'accès. Des renseignements peuvent être obtenus via le site des inscriptions (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentes.html>).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

- **L'enseignement de la pathologie par secteur**, qui, confié à une équipe d'enseignants issus de disciplines différentes, permet une approche pluridisciplinaire calquée sur le travail clinique.

- **L'articulation étroite des cours théoriques, des cours cliniques et des stages** permet une plus grande contextualisation des enseignements théoriques : certaines notions enseignées prennent en effet une signification différente après qu'elles aient été rencontrées lors des stages.

- **La diversité des méthodes pédagogiques** qui sont choisies en fonction des compétences dont le développement est recherché : par exemple, la « formation à la relation » fait l'objet de séminaires interactifs, la « formation aux enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine » fait l'objet successivement de cours magistraux et de séminaires en petits groupes où le vécu des stages est questionné et retravaillé, l'apprentissage du raisonnement clinique fait l'objet de séances d'apprentissage actif, etc. Ces trois formations sont dispensées durant les journées de retour de stage, ce qui permettra d'accroître les liens en stages et cours.

- **La possibilité de choix** qui est offerte aux étudiants pour le travail personnel lui permet d'orienter sa formation en fonction de ses intérêts (recherche notamment, médecine clinique...)

- **L'évaluation**, associant une évaluation au terme de l'enseignement de chaque secteur et une évaluation de synthèse au terme de l'année, permet à l'étudiant une construction progressive de ses apprentissages.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation prenant place au terme du quadrimestre où il est organisé.

Certaines activités de type "intégration professionnelle" ne font l'objet que d'une seule évaluation sur l'année.

Entité

| | |
|------------------------|--|
| Entité de la structure | SSS/MEDE/MED |
| Dénomination | Ecole de médecine (MED) |
| Faculté | Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE) |
| Secteur | Secteur des sciences de la santé (SSS) |
| Sigle | MED |
| Adresse de l'entité | Avenue Mounier 50 - bte B1.50.06 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 50 20 |

Responsable académique du programme: [Christophe Beauloye](#)

Jury

- Présidente de jury - Franck Verschuren: president-master-med@uclouvain.be
- Secrétaire de jury: [Charles Pilette](#)

Personne(s) de contact

- Secrétariat de l'école de médecine: secretariat-med@uclouvain.be